	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juin 2024
	FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités	Mise à jour :

COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI D'EQUIPIER SPV

Bloc de compétences A

Activité : S'impliquer dans son activité

- Compétences :**
1. Développer la réflexivité
 2. Engager une démarche de développement permanent
 3. Comprendre et rédiger des écrits
 4. Exercer en qualité d'acteur du service public
 5. Diffuser la culture du service public


- Savoir-agir :**
1. Autoévaluer ses compétences et connaissances
Identifier les axes d'amélioration à développer
 2. Développer ses compétences et connaissances
Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances
 3. Utiliser les moyens de communication à disposition
Comprendre les documents écrits
Elaborer des écrits
 4. Agir conformément aux missions du service public
Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public
 5. Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen
Diffuser et partager les limites d'action de la mission du SIS

Éléments des compétences

- Habilités :**
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations
 - Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
 - Faire face aux aléas
 - Rechercher des ressources adaptées pour progresser
 - Elaborer des comptes rendus
 - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
 - Développer et diffuser la culture du service public
 - Agir avec une réactivité adaptée
 - Diffuser la culture de sécurité civile

- Attitudes :**
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
 - Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte
 - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
 - Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences
 - S'interroger sur ses pratiques
 - Savoir se remettre en cause
 - Assumer ses responsabilités
 - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)
 - Porter les valeurs du service public
 - Respecter et diffuser les valeurs et les normes de l'organisation


- Connaissances :**
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
 - Valeurs et normes de l'organisation
 - Organisation et missions du SIS
 - Charte du SPV

 <p>SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 LOIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Juin 2024</p>
	<p align="center">FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>


- Devoir de réserve
- Processus d'amélioration continue, démarche qualité
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie
- Outils informatiques et logiciels du SIS
- La formation des SPV

Ressources à minima :


- Règlement intérieur du SDIS
- Règlement opérationnel du SDIS
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- ITOP « Commandement »
- Charte des valeurs SDIS 42
- Guide de bon usage des réseaux sociaux
- Charte graphique du SDIS de la Loire

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Juin 2024
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités	


<u>Bloc de compétences B</u>
<u>Activité : Agir au sein d'un collectif</u>
<u>Compétences :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'intégrer au sein du collectif 2. Travailler avec et pour le collectif 3. Echanger et partager les informations
<u>Savoir-agir :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les forces et faiblesses du collectif Développer la notion de collectif 2. Partager l'intérêt commun Favoriser la bienveillance 3. Echanger avec bienveillance et attention Partager en s'assurant d'être compris Agir dans le cadre de sa mission de service public Rendre compte des situations rencontrées
<u>Eléments des compétences</u>
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p><u>Habilités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Motiver l'appartenance au collectif ○ S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif ○ Participer au développement de l'intelligence collective des équipes ○ Accepter la diversité et la mixité des collectifs ○ Communiquer avec efficacité ○ Elaborer des comptes rendus ○ Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues ○ Utiliser les équipements SIC <p><u>Attitudes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Se mobiliser pour le collectif ○ Agir pour le développement du collectif ○ Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs ○ Utiliser l'intelligence collective ○ Construire une bonne argumentation ○ Favoriser la bienveillance ○ Favoriser l'intégration de collaborateur ○ Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...) ○ S'adapter à l'évolution des SIC </div> <div style="width: 48%;"> <p><u>Connaissances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation et missions du SIS ○ Valeurs et normes de l'organisation ○ La diversité et de la mixité des collectifs ○ Complémentarité SPP/SPV ○ L'intelligence collective ○ La boucle « observer, analyser, agir » ○ Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels ○ Règles fondamentales de la communication interpersonnelle ○ Gestuelle et gestion de l'oral ○ Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale, régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112) ○ Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission ○ Procédures et langage radio ○ Le compte-rendu et la rédaction de documents ○ Déontologie et obligations professionnelles ○ Outils informatiques et logiciels du SIS ○ Le domaine associatif (FNSPF, UDSP, amicales,...) </div> </div>
<u>Ressources à minima :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">- Règlement intérieur du SDIS 42 <li style="width: 50%;">- Arrêté d'organisation du SDIS de la Loire <li style="width: 50%;">- Règlement opérationnel du SDIS 42 <li style="width: 50%;">- Charte graphique du SDIS de la Loire <li style="width: 50%;">- Charte des valeurs <li style="width: 50%;">- Guide de bon usage des réseaux sociaux

 <p>SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Juin 2024</p>
	<p align="center">FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

<p><u>Bloc de compétences transversales C</u></p>
<p><u>Activité</u> : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels</p>
<p><u>Compétences</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler les matériels et véhicules 2. Reconditionner les équipements, matériels et véhicules
<p><u>Savoir-agir</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant et durant l'intervention Contrôler après l'intervention l'état et le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement 2. Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux
<p><u>Éléments des compétences</u></p>
<p><u>Habilités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser le bon fonctionnement des équipements, matériels et véhicules ○ Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement ○ Remettre en état les équipements, matériels et véhicules <p><u>Attitudes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement ○ Nuancer un dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle <p><u>Connaissances</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité et modalité d'utilisation des équipements, matériels et véhicules ○ Démarche qualité et amélioration continue
<p><u>Ressources à minima</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédures qualité : P027 ; P028 ; P035 ; P036 - Règlement intérieur du SDIS 42 - Règlement opérationnel du SDIS 42

 <p>SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Juin 2024</p>
	<p align="center">FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

ACTIVITES INCENDIE
<u>Bloc de compétences 1</u>
Activité : Réaliser un sauvetage ou une mise en sécurité
Compétences :
<ol style="list-style-type: none"> Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité Prendre en compte les impliqués
Savoir-agir :
<ol style="list-style-type: none"> Utiliser la technique et le matériel adapté Effectuer le sauvetage ou la mise en sécurité Rassurer les personnes à secourir Encadrer et accompagner les personnes secourues
<u>Éléments des compétences</u>
<p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés ○ Réaliser un sauvetage sans matériel ○ Exploiter les capacités des équipements et matériels de sauvetages choisis ○ Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation ○ Adapter l'usage des matériels au contexte
<p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rassurer et assurer la sécurité des personnes secourues ○ Faire preuve d'empathie et bienveillance envers les impliqués
<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie ○ Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques ○ Le confinement et l'évacuation ○ Rôle du binôme ○ Capacité et modalités d'utilisation des matériels de sauvetage (LSPCC, échelles) ○ Capacité et modalité d'utilisation des moyens élévateurs aériens (MEA-EPA-BEA-EPC, etc) ○ Règles d'emploi des EPI ○ Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
Ressources à minima :
<ul style="list-style-type: none"> - Règlement opérationnel du SDIS 42 - Référentiel technique incendie du SDIS 42 - ITOP incendie - PEX, REX

 <p>SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Juin 2024</p>
	<p align="center">FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

Bloc de compétences 2

Activité : Sécuriser la zone d'intervention

Compétences :

1. Analyser l'environnement opérationnel
2. Identifier les risques
3. Mettre en place les zonages opérationnels

Savoir-agir :

1. Observer l'environnement opérationnel
Analyser la situation opérationnelle
2. Détecter les sources de dangers
Signaler les sources de dangers
3. Sécuriser les zones opérationnelles
Informé, rendre compte

Eléments des compétences

Habilités :

- Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés
- Exploiter les capacités des équipements et matériels de reconnaissance
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :


- Rassurer et assurer la sécurité des impliqués lors de la reconnaissance
- Garder un contact permanent au sein de son équipe

Connaissances :

- Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Disposition constructive
- Prévention opérationnelle
- Rôle du binôme
- Périmètres et zonages opérationnels
- Gestion des fluides
- Méthodologies opérationnelles
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de reconnaissance
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique incendie du SDIS 42
- ITOP incendie
- PEX, REX

 <p>SDIS SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Juin 2024</p>
	<p align="center">FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

Bloc de compétences 3

Activité : Eteindre un incendie

Compétences :

1. Réaliser un dispositif d'extinction
2. Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Savoir-agir :

1. Prendre les matériels adaptés à la mission
Réaliser un établissement conformément aux ordres donnés par le chef d'agrès
Alimenter un établissement
2. Utiliser les capacités des équipements d'extinction
Déblayer et surveiller après l'extinction

Eléments des compétences

Habilités :

- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés
- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés sur une échelle aérienne
- Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :


- Rassurer et assurer la sécurité des impliqués lors de la reconnaissance
- Garder un contact permanent au sein de son équipe

Connaissances :

- Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- Protection des biens (évacuation, mise à l'abri)
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques, lecture du feu
- Agents extincteurs, procédés d'extinction
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Méthodologies opérationnelles
- Règles d'établissement des tuyaux
- Manœuvres en binôme
- Hydraulique, besoins et ressources en eau
- Moyens facilitant l'action des secours (ventilation opérationnelle, RIA, colonnes...)
- Capacité et modalités d'utilisation des engins de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des échelles à main et des échelles aériennes
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
- Capacité et modalités d'utilisation des hydrants
- Déblai et surveillance

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique incendie du SDIS 42
- ITOP incendie
- PEX, REX

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Juin 2024
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	
	FORMATION COMPLEMENTAIRE SPV Annexe 1 : Fiches d'activités	Mise à jour :

DOMAINE ACTIVITE OPERATIONS DIVERSES

Bloc de compétences 4

Activité : Intervenir pour une mission de protection des personnes, des biens et de l'environnement

Compétences :

1. Participer à la protection des personnes et des biens
2. Participer à la protection de l'environnement
3. Intervenir lors d'événements climatiques

Savoir-agir :

1. Observer la situation et le contexte de l'intervention
Analyser et identifier les risques et les enjeux
Préserver les personnes de dangers avérés ou imminents
Protéger les biens exposés aux dangers avérés ou imminents
2. Observer la situation et le contexte de l'intervention
Analyser et identifier les risques et les enjeux
Protéger l'environnement
3. Observer la situation et le contexte de l'intervention
Analyser et identifier les dangers et les enjeux
Préserver les personnes de dangers liées aux événements climatiques
Procéder aux sauvetages, aux mises en sécurité, évacuation
Procéder à la protection des biens exposés à l'événement climatique

Éléments des compétences

Habilités :

- o Analyser le contexte avec objectivité et recul
- o Protéger les personnes, mettre en sécurité ou évacuer
- o Protéger les biens par une mise à l'abri ou une évacuation
- o Prendre des mesures de protection de l'environnement
- o Développer et diffuser la culture de sécurité civile
- o Dégager lors de situation d'urgence les infrastructures ou lieux obstrués par des arbres

Attitudes :

- o Etre bienveillance envers la(es) victime(s) et impliqué(s)
- o Intégrer les limites des champs d'action de la sécurité civile
- o Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile
- o Préserver son potentiel physique et psychologique

Connaissances :

- o Marche générale des interventions de protection des personnes, des biens et de l'environnement
- o Capacité et modalités d'utilisation des matériels de forçement
- o Capacité et modalités d'utilisation des matériels d'élagage, tronçonnage
- o Capacité et modalités d'utilisation des matériels de découpe
- o Phénomènes météorologiques (tempêtes, cyclones, vague de froid, neige, ...)

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS de la Loire
- Référentiel technique opérations diverses du SDIS de la Loire
- ITOP opérations diverses
- PEX, REX